

## Compte-rendu du conseil municipal du 26 janvier 2021

### Signature convention de lutte contre le frelon asiatique

La Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes propose aux communes membres une convention de partenariat de lutte contre le frelon asiatique.

Cette convention a pour but de mener une campagne de destruction des nids de frelons asiatiques. Les coûts relatifs à la destruction des nids seront partagés entre la communauté de communes et la commune.

La durée de la convention sera d'une année reconductible tacitement.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après avoir délibéré,

Le conseil Municipal,

**AUTORISE** madame le Maire à signer la convention

### Achat terrains M. LACROIX

Madame le Maire propose au conseil municipal de se porter acquéreur de parcelles appartenant à Monsieur LACROIX Jean-Yves au prix de 2 000 euros.

L'achat de ces parcelles permettrait à la commune de renforcer sa maîtrise foncière.

Le Maire demande au conseil l'autorisation de signer tous les documents nécessaires à l'acquisition des parcelles suivantes :

<b>Lieu-dit</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Superficie (m2)</b>
Les salles	B 700	160
Le champ	B 721	810
La Plantade	B 1600	367

Après avoir entendu l'exposé du maire, et après en avoir délibéré le conseil municipal

**VALIDE** l'acquisition des parcelles au prix de 2000 euros

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition des parcelles

### Achat terrains M. ROCHE

Madame le Maire propose au conseil municipal de se porter acquéreur de parcelles appartenant à Monsieur ROCHE Jean-François au prix de 3 500 euros.

L'achat de ces parcelles permettrait à la commune de renforcer sa maîtrise foncière.

Le Maire demande au conseil l'autorisation de signer tous les documents nécessaires à l'acquisition des parcelles suivantes :

<b>Lieu-dit</b>	<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Superficie (m2)</b>
Les corniers	B 106	12 780
Ménière	B 111	20
Ménière	B 127	500
Ménière	B 128	8 450
Ménière	B 129	12 720
Chastanier	B 206	210
Les champs bons	B 288	240

Les champs bons	B 289	320
Les champs bons	B 291	25
Les champs bons	B 292	320
Les champs bons	B 293	210
Les champs bons	B 294	100
Les champs bons	B 295	100
Les champs bons	B 299	330
Les champs bons	B 300	5 420
Les champs bons	B 1408	217
Aure Bonne	B 316	90
Aure Bonne	B 333	990

Après avoir entendu l'exposé du maire, et après en avoir délibéré le conseil municipal

**VALIDE** l'acquisition des parcelles au prix de 3 500 euros

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition des parcelles

#### QUESTIONS DIVERSES

+ Convention de stérilisation des chats errants avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

+ L'impression du bulletin municipal est fixée à 150 exemplaires dans un 1<sup>er</sup> temps.

+ Il est décidé d'accepter le devis de Laurent & Lydia PERREAU pour des esquisses concernant l'aménagement de la place de la Mairie de Malarce.

+ Il est proposé aux conseillers de réfléchir à l'opportunité de recourir à un dispositif d'emploi aidé ainsi que d'augmenter la durée hebdomadaire de travail des cantonniers.